

Veillez trouver, ci-dessous, les renseignements concernant la reprise de nos activités artistiques auprès des associations partenaires pour l'année scolaire 2018/2019.

Pour chaque commune, nous vous indiquons la date de la réunion d'inscription, les ateliers proposés, ainsi que les coordonnées du responsable de l'association.

C'est à cette réunion que seront organisés les horaires de chaque élève. Votre présence est souhaitée.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

En toute amitié musicale et donc très harmonieuse.

Véronique GAYET

Communes et Associations	Réunions d'inscriptions et d'informations	Lieu des réunions	Pour les cours de	Reprise des cours	Responsable local
Association LAMIDORE ISIGNY-LE-BUAT	Lundi 10/09 de 18h à 19h	Salle de musique L'Îlot à Isigny-le-Buat	• Accordéon diatonique	Semaine du 17/09	Gérard CHAUVET 02 33 58 61 57
Association Union des Arts SARTILLY	Mercredi 05/09 de 17h à 19h ---- Samedi 01/09 de 14h à 18h	Salle de musique de Sartilly (à côté du CLSH) ---- Forum des associations Complexe sportif	• Eveil musical(4/6ans) • Môm'zic(6/8ans) • Guitare • Batterie	semaine du 17/09	Sophie GROSFILS 02 33 60 51 42
Association Val Animation Loisirs LE VAL ST PERE	Vendredi 07/09 de 18h à 20h	Salle des sports du Val St Père	• Eveil musical • Flûte traversière • Piano • Guitare	semaine du 17/09	Jocelyne GUERIN 02 33 60 44 40 06 19 09 80 87
Association Familiale et Culturelle ST QUENTIN SUR LE HOMME	Mercredi 12/09 de 18h à 19h ---- Jeudi 13/09 de 18h à 19h	Salle de musique de St Quentin	• Batterie ---- • Guitare • Piano • Flûte traversière	semaine du 17/09	Catherine SAUDRAY 02 33 70 98 48
Association Ecole de musique cantonale LA HAYE PESNEL	Samedi 08/09 de 14h à 18h	Forum Salle du Pays Hayland	• Eveil musical • Môm'zic	semaine du 17/09	Valérie LEPESANT 02 33 90 10 95 Éric DUBOST 07 68 84 73 74
Association Pontaubault Loisirs PONTAUBAULT	Jeudi 13/09 de 20h30 à 22h	Salle de Pontaubault	• Chorale adultes	Jeudi 13 septembre 20h30	Gisèle LOIZEL 02 33 60 48 12 06 70 24 87 12
Bréhal Animations BREHAL	Samedi 08/09 de 14h à 16h	Espace Launey	• Batterie	semaine du 17/09	Patrice DESBLEUMORTIERS 02 33 91 96 93
Musique Expérience DUCEY	Vendredi 14/09 de 17h30 à 18h30	Pôle Culturel à Ducey	• Guitare	semaine du 17/09	Véronique GAYET 02 33 48 19 44

... / ...

QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS POUR VOUS OU VOS ENFANTS

- Respectez bien les horaires des séances : autant il est gênant pour un groupe d'accueillir un élève en retard lorsque la séance est commencée, autant il est parfois impossible à l'intervenant d'attendre après une séance car il doit souvent intervenir avec un autre groupe, parfois dans une autre commune ; dans ce cas, sa responsabilité ne peut être engagée.
- Vérifiez bien la présence de l'intervenant avant de laisser votre enfant seul, un empêchement de dernière minute (maladie, accident) est toujours possible. Respecter le temps d'installation de l'intervenant avant le début de la séance en déposant votre enfant à l'heure prévue.
- En cas d'absence, prévenez, si possible 48 heures à l'avance, au secrétariat de Musique Expérience (02.33.48.19.44.) ; cela nous permet de prévenir l'animateur qui réorganisera éventuellement les horaires de cours, et veillera au mieux à la sécurité des enfants qui lui sont confiés.
- Merci en tout état de cause, de faire le maximum pour que la participation aux activités soit régulière. Même si nous voulons nos contenus et nos relations agréables, la rigueur et la régularité font partie des valeurs inhérentes à la pratique artistique.
- Rencontrez l'intervenant chaque fois que vous en éprouvez le besoin, que ce soit pour l'informer de problèmes particuliers ou pour vous faire expliquer tel ou tel travail. Il est plus pratique, pour cela, de prendre rendez-vous afin de ne pas perturber les séances.
- En cours d'instrument : en fonction de l'instrument pratiqué, il peut vous être demandé d'acheter une méthode choisie pour sa qualité et son efficacité ; cet achat servira sur plusieurs années et pourra, à terme et s'il est conservé en bon état, être revendu à de nouveaux élèves.
- Il pourra être remis à votre enfant des documents vous informant de cours éventuellement déplacés, supprimés ou autres informations. Merci de vérifier auprès de lui.
- Pensez à lui confier le matériel demandé par les intervenants